

LA WAHLSE DES MENTEURS

Du président de la Poste au directeur d'établissement, le bal des faux cul est en route : Annonces sur les baisses de trafic exagérées, travail dissimulé, dramatisation de l'avenir des métiers du Courrier, manipulation des activités... tout est bon pour justifier toujours plus de productivité et de suppressions d'emplois.

Mais cette direction se trompe : les agents ne sont pas naïfs et se rendent bien compte que leur réalité n'est pas celle décrite par les dirigeants de La Poste.

La réalité des agents c'est : souffrance, galère et mépris. Tous ces maux peuvent et doivent très rapidement se transformer en juste colère. Et cette colère, SUD PTT la revendique, la met en avant au travers de l'ensemble de ses interventions auprès de la direction mais surtout à travers son soutien aux luttes qui fleurissent aux 4 coins du territoire !

Il est temps que les agents reprennent leur métier en mains pour ne plus subir cette politique destructrice, ordonnée par un siège qui n'a que le mot rentabilité à la bouche.

Les grèves au Courrier se multiplient

partout en France, preuve que la résistance existe et que la colère ne fait pas que gronder ! Elle explose à divers endroits, mais pour l'instant de façon désorganisée. Faire en sorte de coordonner cette rage, pour que celle-ci ne reste pas atone mais au contraire qu'elle devienne bruyante, hurlante, qu'elle assourdisse la direction du Courrier afin qu'elle entende enfin celles et ceux qui bossent tous les jours sur le terrain. Il faut s'organiser, ne plus rester chacun-e dans son coin et unir nos colères.

**EXPRIMONS NOS
COLÈRES
IMPOSONS NOS
REVENDEICATIONS
PAR LA LUTTE !**

SUD PTT est au côté des personnels et les représente quotidiennement tant au niveau national que local, sans jamais oublier de mettre en avant l'unité syndicale. Il faut proposer aux postières et postiers une grève nationale, tous services pour contrer le plan stratégique



**ATTENTION
MANIPULATION**

de La Poste. C'est l'objet de la proposition faite par SUD PTT à l'ensemble des fédérations : porter une expression commune contre ce projet qui se concrétisera à la distri par la mise en place des organisations innovantes, et en particulier la pause méridienne imposée.

Une intersyndicale nationale au Courrier avait déjà contraint la branche à ouvrir des négociations sur les conditions de travail, qui ont débuté en septembre et devraient reprendre en janvier (après la trêve électorale). Mais nous le savons, des négociations à froid, sans lutte des personnels, restent souvent limitées. Dès le début de l'année il faudra mettre la pression à la direction du Courrier, par les luttes, pour que les revendications des agents du Courrier ne restent pas lettre morte.

La solution : une mobilisation massive de tous les postier-ères, dès 2016!

Nouveaux services :

Le beurre et l'argent du labeur...

Une communication mortifère...

L'étalage médiatique file la nausée : La Poste balance quotidiennement, dans les médias, la disponibilité incroyable dont les facteurs et factrices bénéficieraient, expliquée par une « baisse massive du courrier ». Comme on se tournerait les pouces devant nos casiers vides, toute une palanquée de services se voit donc proposée à la population, et surtout aux grandes entreprises avides de se servir de la confiance et de l'image des postières et postiers du courrier/colis pour « marchandiser » nos métiers.

... pour nous imposer tout et n'importe quoi !

Relevage de compteurs, démarchage pour des grandes compagnies et sociétés, surveillance des propriétés, veille des personnes isolées, prédiagnostic énergétique, collecte de n'importe quel produit (des croquettes pour chiens aux radis du producteur local), etc... L'idée de la stratégie postale, c'est de faire rentrer dans l'esprit des gens et des agents que le courrier c'est FINI !

Cette stratégie du « chaos », où l'on nous explique que notre cœur de métier est mourant, vise à déconstruire les organisations du travail tout en augmentant les gains de productivité. Ni plus ni moins. Le chiffre d'affaire escompté par La Poste pour les nouveaux services à « l'horizon 2020 », c'est 200 millions d'euros. Une goutte d'eau dans l'océan des milliards que rapportent le courrier et la richesse produite par notre travail.

Une charge de travail qui augmente

Courrier en baisse ? Pourtant le nombre d'heures sup explose dans les centres, les restes s'amoncellent, la PNA s'alourdit, les colis et recommandés ne désemplassent pas... Réponse de La Poste pour pallier à ce qu'on doit traduire par une charge de travail toujours plus conséquente : réorganisations, tournées à découvert, sécabilités, volant de remplacement au plus bas et même distribution « à date » - il faudrait ne pas distribuer tout le courrier en baisse... -.

LA POSTE FACTEUR D'EMPLOIS !



Alors, à SUD, on veut nous aussi le marteler : avant de nous envoyer jouer aux VRP ambulants ou aux « personnes à tout faire », La Poste doit revoir sa copie. Ce n'est pas le courrier qui manque, c'est le personnel ! La Poste doit stopper les suppressions d'emplois, combler les postes et arrêter la valse des réorganisations !

Les nouveaux services peuvent représenter un investissement différent dans nos métiers, mais à condition de stopper l'hécatombe sociale (on martèle) et de rester dans le domaine du service public. Nous ne sommes pas des col-porteurs-trices ni du personnel de maintenance. Notre plus value sociale, c'est notre présence au quotidien sur tout le territoire. SUD plaide pour que les facteurs et factrices, renforcé-es en nombre (on martèle), puissent redevenir les agents publics capables de pallier aux carences en service de l'Etat ou des collectivités. Pas «à la place de », mais en complément, là où le désert public pèse sur la population. Alors évoquer la veille sociale, l'apport en culture ou produits de santé, la transition énergétique... pourquoi pas ? Mais pas sans un arrêt des réorganisations et une discussion citoyenne - en 1er lieu avec le personnel de La Poste - sur le service public postal. Et surtout pas sans les financements et les emplois supplémentaires qui vont avec !

Livraison 2020 :

24h sur 24, 7 jours sur 7...

Après le « tout mécanisé », La Poste érige un nouveau dogme : « la satisfaction client »... Et nos amis les clients, bah ils n'aiment pas les mises en instance. Tiens donc... Pour nos dirigeants, les machines à fric qui rapportent sont la banque et le colis. Les bureaux de poste et le courrier étant des « charges », ils nous ont donc pondu un plan sur 5 ans - ça les occupe - à savoir « Livraison 2020 ».

En quoi ça consiste ? Depuis la refonte d'une partie de la branche colis au sein du Courrier (DSCC), La Poste veut se calquer sur la jungle sociale du marché du colis. Après « expérimentation » - comprenons projet imposé sans aucun dialogue social - La Poste déploierait sur tout le territoire la livraison tardive dans les agglomérations (de 20 h à 22 h selon les zones), ainsi que la réintégration d'une partie des colis dits « boxables » qui rentrent dans une boîte aux lettres, au sein des tournées piétonnes et 2 roues.

Conséquences : le démantèlement probable des ACP et, là encore, des gains de productivité. Les tournées de livraison tardives étant ré-internalisées au sein des centres courriers urbains, les colipostières voient donc leurs circuits et toute une partie des colis disparaître petit à petit. Mais dans les centres courriers où les colis « boxables » atterrissent, on ne voit pas les emplois arriver avec... Une réorganisation nationale à peine déguisée...

Sur la livraison tardive, La distribution tardive vient percuter l'équilibre de la vie professionnelle et privé du personnel.

Elle ne garantit pas aux volontaires de trouver un compromis contre les réorganisations incessantes qui se traduisent toujours par des dégradations des conditions de travail et de sécurité notamment lors de la distribution au cours de la nuit. Les CHSCT vont devoir travailler d'arrache-pied pour rappeler aux directeurs d'établissement leurs devoirs et obligations de sécurité vis à vis de leurs personnels.

« Livraison 2020 » est aussi l'occasion pour SUD de réaffirmer une revendication majeure : un colis qui rentre dans le circuit postal doit y rester jusqu'à sa livraison ! Ce qui importe à nos dirigeants, c'est que le chiffre d'affaire rentre. SUD dénonce le recours massif à la sous-traitance et à la précarité... Puisque le marché du colis est en plein

essor, La Poste doit utiliser de la force de travail pérenne, pour assurer, tout au long de la chaîne, un traitement et une livraison de qualité, effectués par des postières.

L'intégration des sous-traitant-es et précaires devient donc indispensable !

L'emploi, tant en terme d'effectif qu'en terme de type de contrat de travail est une question centrale. C'est une revendication centrale.

Quant à la farce médiatique du dimanche (30 colis emportés par circuits de volontaires le dimanche 20 décembre), le but était de montrer à la clientèle du colis que la livraison postale est prête à tout pour la « satisfaire ». SUD combattra toute distribution et livraison le dimanche !

**RÉINTÉGRATION DES
SOUS TRAITANTS
TRANSFORMATION
DES CDD EN CDI**

Casque Vélo... Obligatoire...

De son piédestal, Dame François, régente du Royaume Postal, va rendre obligatoire le port du casque vélo ! Oyez ! Oyez ! L'annonce a été faite le 10 juillet au Château !

La Dame du Château agite un principe de précaution bon marché, pour véhiculer l'image douteuse mais visible : gardienne de la sécurité du personnel.

Le Code de la route n'y songe pas par bon sens élémentaire, de nombreux facteurs-trices y sont opposés. Ce sera donc d'autorité.

L'aspect obligatoire pose de nombreux problèmes exposés nationalement. Volontariat plutôt que passage en force avait été reconnu.

Cette exigence mâtinée de discipline, est mal placée au vu des enjeux de santé et sécurité au travail !

Qu'on se reporte aux bilans sociaux et rapports d'activité des médecins !

Pour Sud, la priorité est ailleurs.

Les risques d'accidents liés à l'organisation du travail sont rejetés !

Charge physique (nécessaire assistance électrique) et mentale, stress, management brutal, allongement distance / durée !

Conditions de travail, plutôt que contraintes !

La nouvelle arnaque de La Poste

C'est presque par hasard (une fois n'est pas coutume) que SUD PTT a appris que certains établissements faisaient signer un nouveau type de contrat à des agents en CDD, un contrat GEL.

Késako ?

Rien moins que la création d'un nouveau statut à La Poste ! C'est que nos dirigeant-es ont un problème de taille, les pauvres : continuer à tailler à la hache dans les emplois, tout en ayant à leur disposition des agents qui sont à même de faire le boulot (car contrairement à ce qu'on essaie de nous fourrer dans le crâne, il y en a !). L'utilisation des CDD et intérimaires est une réponse à ce besoin, mais a priori insuffisante pour nos patrons qui n'en ont jamais assez.

Pour lutter contre la précarité, La Poste a décidé d'adhérer à un Groupement Economique Logistique (d'où le nom de GEL, nous ne pouvions décemment pas faire durer le suspense plus longtemps), faisant ainsi équipe avec des entreprises du secteur logistique. Ce groupement est une entreprise à part entière. La Poste propose à des salarié-es qui ont déjà été en CDD à la Poste de signer un CDI dans ce "GEL", tout en travaillant à 100% pour... La Poste.

Il y a très longtemps dans une Poste très lointaine

Fut une époque, pas si lointaine, où La Poste multipliait les contrats (cela allait jusqu'à plusieurs centaines de CDD pour certains agents). Plusieurs claques prises devant les tribunaux (souvent à l'initiative de SUD) et quelques centaines de millions d'euros perdus plus tard ont obligé les directions à plus de raison (ou de vicelardise) en ce domaine.

Ne pouvant plus utiliser les salarié-es en CDD comme bon leur semble (nombre de contrats, délai de carence) nos directions croient donc avoir

trouvé la solution magique avec ses contrats GEL.

Pourtant, la plus évidente aurait été d'embaucher des CDI (la preuve de l'évidence est que même nous nous y avons pensé !), surtout que du boulot, il y en a en permanence. Mais ça irait contre le sacro-saint dogme postal : surtout pas de création d'emploi ! C'est donc la quadrature du cercle. Et là, La Poste vient de trouver la pierre philosophale : l'emploi précaire permanent !

Le plus cynique dans tout ça c'est que cela est présenté comme un moyen de « déprécariser » !



La flexisécurité, l'appauvrissement des précaires

La proposition de ces contrats "GEL" est peut-être tentante à première vue, mais...

D'une part elle permet à la boîte d'avoir des salarié-es qui ne sont pas comptés dans les effectifs (autant d'emplois en moins dans les bilans comptables). D'autre part La Poste ne s'engage pas à les conserver. En clair, après une réorganisation, ces collègues ne sont pas à l'abri de se retrouver en surnombre.

Dans ce cas, le GEL en tant qu'entreprise s'engage à leur garantir un emploi... dans un rayon de 50 km, à

comparer avec les 30 km pour les postier-es. Et si La Poste s'est engagée à ne pas procéder à des licenciements collectifs avant 2020, les agents sous contrat GEL ne sont pas concernés puisque ce groupement d'entreprises est une entité économique à part entière, qui peut donc licencier en cas de difficultés économiques !

La Poste organise non seulement sa propre sous-traitance avec une sorte d'agence intérim permanente dont elle est partie prenante, mais elle crée, de surcroît, un statut au rabais pour une partie du personnel.

La direction de la Branche Courrier-Colis est d'ailleurs étrangement peu bavarde sur ce dossier. Nous avons notamment demandé la liste des entreprises adhérentes au GEL, hormis La Poste (ça nous intéresse de savoir dans quelle boîte nos collègues sont susceptibles de bosser !). Les dirigeant-es qui nous faisaient face avaient l'air de découvrir la lune ! Quand nous faisons la même demande dans une DSCC concernée, on nous refuse de nous la répondre. On nous rétorque même qu'en tant que syndicalistes, nous n'avons pas à y fourrer notre nez. Quand on parle d'entourloupe !

Il est fort à parier que nous n'en sommes qu'au début, et que les contrats GEL se multiplieront dans les années qui viennent. Pour Sud il est hors de question de laisser La Poste créer une nouvelle forme de précarité en catimini.

Nous demandons d'ores et déjà le passage de l'ensemble des salarié-es sous GEL en CDI convention commune.